

Réformes de l'Etat et compétitivité internationale des pays de LA CEMAC, *Mayeko Léon*

Contexte

La réforme de l'Etat est la reconstruction de la capacité de l'Etat par la réorganisation complète des institutions dans le but de réaffirmer la primauté du droit et de lutter de façon crédible contre tous les abus de pouvoir.

La réforme de l'Etat vise donc l'amélioration de sa capacité afin d'adapter son rôle à sa capacité d'action et d'accroître cette capacité en revivifiant les institutions.

Dans la dimension économique la réforme de l'Etat peut se définir comme la transformation du rôle économique de l'Etat dans le sens d'une amélioration des capacités d'impulsion internes.

Aussi, pour améliorer l'efficacité de l'Etat, il en a résulté un ensemble de prescriptions des institutions de Breton Woods à l'intention des Etats africains. Ces prescriptions ont mis un accent particulier sur la libéralisation des prix, notamment le taux d'intérêt et le taux de change.

Cependant, après 1990, les réformes se sont avérées très délicates à gérer, difficile à supporter et insuffisantes pour rétablir les équilibres macroéconomiques. Les déséquilibres macroéconomiques internes et externes, sont réapparus avant même qu'ils ne disparaissent pour ensuite se creuser. Le déficit budgétaire annuel moyen de la zone franc Afrique, voisin de 5% du PIB de 1975 à 1985, est passé de 7,6% entre 1986 et 1993, alors qu'ils se réduisait dans les autres pays africains au Sud du Sahara (Bécart A, 1997).

La crise de la dette a mis à nu les faibles capacités à s'ajuster des pays africains de la CEMAC. La principale cible devient l'intervention de l'Etat (Cf. Banque Mondiale 1987 ; Magloire Louis BOKOUMOU 1998).

Les réformes menées jusque là en Afrique au Sud du Sahara n'incitent pas à l'optimisme pour la simple raison que ces réformes n'ont pas pris en compte les aspects institutionnels du développement autour de la notion de « bonne gouvernance » (Christian Chavagneux, 2000).

Une réforme de l'Etat qui n'agit pas favorablement sur la compétitivité internationale, affecte l'offre nationale, et donc l'activité et l'emploi. Elle contrarie ainsi toute politique économique du gouvernement et aggrave donc la crise sur tous les plans, économique, social et politique.

Objectif

Notre objectif est d'analyser plus en profondeur les réformes de l'Etat dans un certain nombre de domaines spécifiques nécessaires pour la réalisation et la préservation des fondamentaux macroéconomiques afin de montrer comment ces réformes peuvent agir sur la compétitivité.

Problématique

Quels sont les facteurs explicatifs de l'échec des réformes de l'Etat dans l'amélioration de la compétitivité internationale des pays de la CEMAC ?

Hypothèses

L'échec des réformes de l'Etat africain dans l'amélioration de la compétitivité internationale s'explique par :

H₁ : le manque de rationalité économique des méthodes de gouvernement ;

H₂ : l'absence des capacités d'impulsion internes nécessaires pour capter le capital étranger.

Méthodologie

L'incidence des réformes de l'Etat sur la compétitivité des pays de la CEMAC sera mise en évidence par le calcul des coefficients de la capacité d'absorption du capital étranger. Car les ressources concessionnels aujourd'hui seront allouées en priorité aux pays qui ont démontré la capacité de les utiliser efficacement (Christian Chavagneux, 2000). On utilisera une approche statistique en s'appuyant sur l'IDE, le PIB et la part des exportations de chaque pays dans l'ensemble des exportations de la CEMAC. Nous montrerons ainsi la corrélation entre la capacité d'absorption et la part des exportations.